

Nantes, le 22 novembre 2018

Facture énergétique contestée au lycée Touchard-Washington : le Région apporte des précisions

Il est relayé dans l'édition **Ouest France Sarthe du 21 novembre** une inquiétude de parents d'élèves du lycée Touchard-Washington concernant la facture de consommation énergétique de cet établissement. Nous souhaitons rétablir la véracité des faits à ce sujet.

Un système de cogénération, qui allie production de chaleur au gaz et production d'électricité, **est effectivement installé dans ce lycée depuis 2004**. A l'époque, les différentes études d'opportunité avaient confirmé l'intérêt énergétique et financier de cette installation. Malgré la dégradation des conditions tarifaires de rachat de l'électricité produite à partir de 2007, l'Etat a compensé les pertes jusqu'en 2016.

Puis en 2016, l'Etat a abandonné ce dispositif en suspendant les contrats de revente de type cogénération. Celui du lycée Touchard-Washington n'a donc pas été renouvelé. **La Région a alors pris et assumé ses responsabilités en compensant la perte provoquée par l'arrêt brutal de la revente d'électricité à EDF**.

Malgré cette compensation, le niveau des dépenses énergétiques de ce lycée n'est pas hors mesure en comparaison avec d'autres lycées de taille similaire. Car les montants évoqués ne se limitent pas à la seule consommation énergétique, mais couvrent l'ensemble des coûts de consommation et d'exploitation.

Il n'y a donc ni gaspillage, ni menace sur l'équilibre budgétaire du lycée. Par ailleurs, nous travaillons actuellement avec cet établissement afin de trouver un nouvel marché d'exploitation et d'améliorer encore la performance énergétique de l'établissement.

Antoine Chéreau,
1^{er} vice président en charge de l'éducation et
des lycées

CONTACT PRESSE - Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97